



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délégations de service public

Question écrite n° 56146

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo appelle l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'économie solidaire sur la situation des régies de quartier. Les associations intermédiaires, les coopératives, les entreprises d'insertion et les régies de quartier contribuent activement à recréer et réorganiser le territoire urbain à partir d'activités économiques de proximité. Elles ont toutes comme objectif commun de favoriser la solidarité. De ce point de vue, les régies de quartier constituent le maillon essentiel de l'économie solidaire. En effet, leur rôle est primordial en la matière, puisqu'elles contribuent activement à renforcer le tissu social dans les quartiers défavorisés, en proposant aux habitants d'améliorer leur cadre de vie par le biais d'une activité salariée. Cependant, il est actuellement constaté que plusieurs de ces structures sont en grande difficulté du fait que leurs partenaires publics préfèrent procéder à des appels d'offre concurrentiels pour des marchés qui pourraient être contractualisés avec une régie. Or, confier des travaux à une régie de quartier, c'est reconnaître les grandes difficultés des personnes qu'elle emploie et le savoir faire particulier de son encadrement. Au moment où la croissance économique est de retour, il est important que celle-ci ne reste pas aux portes des quartiers en difficulté. Par voie de conséquence, il est donc urgent que le Gouvernement réponde à ce problème en instituant un cadre juridique et réglementaire qui permette de reconnaître la spécificité des activités d'une régie. C'est pour cette raison, et sur la base de ce constat, qu'elle lui demande de bien vouloir lui préciser les mesures qu'il compte prendre afin de soutenir l'activité des régies de quartier.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (3^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56146

Rubrique : Marchés publics

Ministère interrogé : économie solidaire

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er janvier 2001, page 18